

Revêtement de finition pour système d'imperméabilité i1, i2, i3 et i4



## Définition

Revêtement de finition souple à base de résines acryliques à double réticulation, finition du système **RESFRAC i1, i2, i3 et i4**.

## Destination

REPRIDERM FINITION GRANITÉ s'utilise habituellement sur les surfaces verticales extérieures.

■ Pour le système RESFRAC i1 :

Sur tout support préalablement imprimé avec **REPRIM** ( sur anciens fonds ou supports farinants) ou **PRIM'O** ou **REPRIDERM FINITION GRANITÉ**, dilué à 10 % (sur supports neufs et sains).

■ Pour les systèmes RESFRAC i2, i3 ou i4 :

Sur tout support préalablement recouvert avec : **REPRIDERM CI INTER** ou **REPRIDERM CI FIBRÉ**.

## Propriétés

La souplesse étant apportée par la sous-couche, REPRIDERM FINITION GRANITÉ est moins riche en liant, donc :

- moins encrassant que les systèmes classiques.
- imperméable à l'eau, perméable à la vapeur d'eau.
- Aspect gratté décoratif.

## Mise en œuvre

Elle devra se faire conformément au DTU 42.1.

### Préparation

■ Les supports énumérés devront être préparés conformément au DTU 42-1 et à notre cahier des charges.

### Application

- S'applique au rouleau en 1 couche de 450 gr/m<sup>2</sup> permettant de déposer une épaisseur sèche de 180 microns.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.

### Diluant

Eau.

## Caractéristiques techniques

### Aspect du film

Mat granité.

### Brillant spéculaire

Inférieur à 10 sous 60°.

### Teintes

Blanc et pastel série 1.  
Peut se teinter avec des colorants universels. Ne pas dépasser la dose de 3%.

### Conditionnement

20 kg.

### Liant

Résine acrylique.

### Densité

1,51 kg/dm<sup>3</sup>.

### Séchage

(à 20°C, H.R. : 65 %).

- Hors poussières : 3 heures.
- Sec : 8 heures.
- Recouvrable : 24 heures.

### Extrait sec

En poids : 74 %.  
En volume : 58 %.

### Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

## Caractéristiques règlementaires

### Classification

#### AFNOR

NF T 36-005 - Famille I classe 7b2  
NF EN 1062-1 G<sub>3</sub>E<sub>3</sub>à5S<sub>2</sub>V<sub>2</sub>W<sub>3</sub>A<sub>1</sub>à4C<sub>0</sub>

### P.V. d'essais du CEBTP

N° 2352-6-582 conforme à la norme N.F. P 84-403

### Assurance

#### REPRIDERM FINITION GRANITÉ

est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

### Hygiène et sécurité

Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

### Règlementation COV

Conforme à la directive COV 2004/42/CE :  
Valeur limite UE pour ce produit (cat A/c) : 40 g/l.  
Ce produit contient maximum 4 g/l de COV.

### Déchets

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

**CED** : 080112.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35. Les données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc

**reca**

peintures

RECA S.A.S.  
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE  
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50  
www.reca.tm.fr  
contact@reca.tm.fr